

# Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0
Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

# 1.1. Identificateur de produit

# Kollidon® 90 F Polymère

dénomination chimique: 2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer

Numéro CAS: 9003-39-8

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: auxiliaire pharmaceutique

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

\_\_\_\_\_

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

# 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Dans certaines conditions les poussières de produit sont explosibles. Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.1. Substances

Caractérisation chimique

2-Pyrrolidinone, 1-éthényl-, homopolymère

Numéro CAS: 9003-39-8

# Ingrédients soumis à réglementation

acide formique

Teneur (W/W): > 0 % - < 1 % Flam. Liq. 3

Numéro CAS: 64-18-6 Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro-CE: 200-579-1 Acute Tox. 4 (par voie orale)

Numéro INDEX: 607-001-00-0 Skin Corr./Irrit. 1A Eve Dam./Irrit. 1

Substance avec limite d'exposition H226, H314, H331, H302

professionnelle EU

EUH071

Les limites de concentrations spécifiques Skin Corr./Irrit. 2: 2 - < 10 %

Eye Dam./Irrit. 2: 2 - < 10 % Skin Corr./Irrit. 1A: >= 90 % Skin Corr./Irrit. 1B: 10 - < 90 %

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

# 3.2. Mélanges

Non applicable

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Aucun risque prévu.

# 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Movens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives, oxydes de carbone, oxydes d'azote Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie. Risque d'explosion des poussières.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

# 5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Eviter la formation ou l'accumulation de poussière - danger d'explosion.

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Eviter le dégagement de poussières.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

poussières explosibles. Eviter la formation de poussières. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs. Utiliser un appareillage antidéflagrant.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec. Protéger de l'action de la chaleur.

Stabilité de stockage:

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Pas de température de stockage précise nécessaire.

# 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

# 8.2. Contrôles de l'exposition

# <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

## Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide
Etat physique: poudre
Couleur: blanc à crème

Odeur: pratiquement inodore

Seuil olfactif:

non déterminé

domaine de fusion: >= 130 °C

La substance / le produit se

décompose.

Point d'ébullition:

Le produit est un solide non volatile.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Inflammabilité: pas facilement inflammable (autre(s)) Limite inférieure d'explosivité: 50 g/m3 (air)

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Limite supérieure d'explosivité:

Pour les solides non applicable pour la classification et l'étiquetage.

Point d'éclair:

non applicable

Température d'auto-inflammation: 425 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: 425 °C (DSC (DIN 51007))

Il ne s'agit pas d'un produit auto-décomposable.

SADT: Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la

classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.

Valeur du pH: 5,0 - 9,0 (Ph. Eur. 2.2.3)

(eau, 10 %(m), 20 °C)

Viscosité dynamique: 10.000 - 30.000 mPa.s (DIN EN ISO 2555 (RVT))

(20 %(m), 23 °C)

Solubilité dans l'eau:

> 270 g/l (23 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non déterminé

Données relatives à : 2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): -3,4

-----

Pression de vapeur:

non applicable

Densité relative:

Pas de données disponibles.

Densité: 1,2 g/cm3

(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

Le produit est un solide non volatile.

### 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif mais un

mélange air/poussière pourrait provoquer une explosion de

poussières.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant Matières et mélanges auto-échauffants

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Aptitude à l'auto-échauffement: Il s'agit d'une substance auto-

(UN Test N.4 (self heating échauffante au sens de la classe 4.2 substances))

de la réglementation de transport

ONU.

D'après les résultats des tests, les emballages de moins de 3m3 sont exemptés de classification.

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 400 - 600 kg/m3 (DIN EN ISO 60)

Miscibilité avec l'eau:

soluble

Vitesse d'évaporation:

Le produit est un solide non volatile.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

# 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion des poussières.

## 10.4. Conditions à éviter

Eviter la formation de poussières. Eviter les charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

# 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Pas de produits à éviter connus.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg (test BASF)

CL50 rat (par inhalation): > 5,2 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non irritant pour les yeux et la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (test de Draize) Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (test de Draize)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Pas de données disponibles.

## mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

# cancérogénicité

## Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas eu d'effet cancérigène lors d'essais long terme sur animaux par administration de quantités importantes dans l'alimentation.

## toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Ne devrait pas causer de toxicité reproductrice (d'après la composition).

# Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS\_GEN\_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucun connu

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

# 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 10.000 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) > 1.995 mg/l, boue activée, industrielle (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): S'élimine difficilement de l'eau.

page: 10/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0 Version précédente: 9.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Données relatives à :polyvinylpyrrolidone

Données sur l'élimination:

< 10 % réduction du COD (15 j) (Ligne directrice 302 B de l'OCDE) (aérobie, boue activée, industrielle) S'élimine difficilement de l'eau.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurelles. L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Selon le règlement (CE) N° 453/2010: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement déléqué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

# 12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Les données écologiques mentionnées ont été déterminées par analogie.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Le numéro de code des déchets selon le catalogue des déchets européen (EAK) ne peut pas être déterminé, car il dépend de l'utilisation.

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## **Transport terrestre**

**ADR** 

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3088

Nom d'expédition des SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (1-ÉTHÉNYL-

Nations unies: 2-PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Code de restriction en tunnel: E

prendre par l'utilisateur: Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

en emballages inférieurs à 3000 litres.

RID

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3088

Nom d'expédition des SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (1-ÉTHÉNYL-

Nations unies: 2-PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

prendre par l'utilisateur: en emballages inférieurs à 3000 litres.

## Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

UN3088

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0 Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

SOLIDE ORGANIQUE AUTOECHAUFFANT, N.S.A. (1-ÉTHÉNYL-Nom d'expédition des

Nations unies: 2-PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMÈRE)

Classe(s) de danger pour le 4.2

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour non

l'environnement:

Précautions particulières à Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2

en emballages inférieurs à 3000 litres. prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

#### **Transport maritime** Sea transport

**IMDG IMDG** 

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

**UN 3088** UN number or ID number:

UN proper shipping

**SOLIDE ORGANIQUE** name:

AUTOECHAUFFA NT, N.S.A. (1-ÉTHÉNYL-2-PYRROLIDINONE,

**HOMOPOLYMÈRE** 

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

l'environnement: NON

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

4.2

Ш non

Polluant marin:

EmS: F-A; S-J Cependant marchandise non

dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000

Transport hazard

class(es): Packing group: Environmental

hazards:

Special precautions

for user:

4.2

**UN 3088** 

N.O.S. (1-

ETHENYL-2-

**SELF-HEATING** 

SOLID, ORGANIC,

PYRROLIDINONE,

HOMOPOLYMER)

Ш no Marine pollutant:

NO

EmS: F-A; S-J Not dangerous goods of class 4.2

in packages up to 3000 litres capacity.

#### Transport aérien Air transport

litres.

IATA/ICAO IATA/ICAO

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Numéro ONU ou numéro **UN 3088** UN number or ID **UN 3088** d'identification: number: Nom d'expédition des SOLIDE UN proper shipping SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, Nations unies: ORGANIQUE name: AUTOECHAUFFA N.O.S. (1-ETHENYL-2-NT, N.S.A. (1-ÉTHÉNYL-2-PYRROLIDINONE, PYRROLIDINONE, HOMOPOLYMER) **HOMOPOLYMÈRE** Classe(s) de danger pour 4.2 Transport hazard 4.2 le transport: class(es): Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш Dangers pour Environmental Un marquage No Mark as l'environnement: hazards: dangereux pour dangerous for the environment is l'environnement needed n'est pas

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000

nécessaire

litres.

Special precautions for user:

Not dangerous goods of class 4.2 in packages up to 3000 litres capacity.

## 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0

Produit: Kollidon® 90 F Polymère

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

# **Autres informations**

Cependant marchandise non dangereuse au titre de la classe 4.2 en emballages inférieurs à 3000 litres.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (1) Faible polluant de l'eau. ID-No.: 2082

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Flam. Lig. Liquides Inflammables

Acute Tox. Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Eve Dam./Irrit.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H314

H331 Toxique par inhalation. Nocif en cas d'ingestion. H302

Corrosif pour les voies respiratoires. EUH071

## <u>Abréviations</u>

Date / mise à jour le: 11.12.2024 Version: 10.0

Date / Version précédente: 29.12.2022 Version précédente: 9.0 Produit: **Kollidon® 90 F Polymère** 

(ID Nr. 30034978/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.